

SLOW

Commune de LONG

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 FEVRIER 2025**

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 9 février 2024, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Jean-Noël FOSSATI, Aude PETIT, Jean-Pierre VARLET, David PERTUÉ, Nadia GUILBERT, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Tanguy LADRIERE qui a donné pouvoir à Jean-Noël FOSSATI

François BLIN qui a donné pouvoir à Jean-Marie PECQUET

Etaient absents :

Xavier HENRY et Olivier FERREZ

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 09

Votants : 11

Date de convocation :

Le 24 février 2025

Date d'affichage :

Le 07 mars 2025

Francis LÉPINE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la demande de la Trésorerie qui propose l'admission en non-valeur en raison de poursuites sans effet du titre de recette n° 158 du 25/09/2019 d'un montant restant dû de 9.32 € et du titre de recette n° 182 du 17/10/2019 d'un montant de 309.32 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'admission en non-valeur de ces créances pour un montant total de 318.64 € et autorise Monsieur le Maire à émettre le mandat correspondant à l'article 6541.

OBJET

**DÉLIBÉRATION
N° 5 /2025 :
Admission en non-valeur**



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean Marie PECQUET